



ETABLISSEMENT :
CDG 13

N° de l'annonce :

Dans le cadre d'emplois des : Techniciens Territoriaux

Dans le grade :

Type d'emploi : Permanent - CDD de 12 mois renouvelable

Famille de métier : Santé

Temps de travail : 39H

Service : Prévention et sécurité au travail

UN CONSEILLER EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS (H/F)

Le CDG13 est un partenaire privilégié des collectivités territoriales et établissements publics de son département. Avec près de 85 agents, le CDG13 organise les concours d'accès à la FPT, apporte un appui dans la gestion statutaire et RH des agents territoriaux tout au long de leur carrière, conseille et accompagne les collectivités dans la mise œuvre, l'adaptation et l'optimisation des services publics locaux.

La prévention et la sécurité des agents au travail est un enjeu important pour les collectivités territoriales et établissements publics du territoire. Au sein du Pôle Santé, le service prévention et sécurité au travail répond aux besoins d'expertise en matière de prévention des risques professionnels et de santé et sécurité au travail.

MISSIONS PRINCIPALES

Au sein d'un service composé de 5 conseillers en prévention des risques professionnels et d'une assistante administrative, vous contribuez au contrôle des conditions d'application des règles de santé et de sécurité. Vous exercerez vos missions à travers la conduite de visites et groupes de travail d'actions de conseil et d'accompagnement, afin de répondre aux problématiques et besoins des employeurs publics.

Vous aurez notamment pour missions de :

- ↳ Réaliser la mission d'Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) au sens du décret n°85-603 modifié du 10 juin 1985 : contrôle des conditions d'application des règles de sécurité, formulation de conseils et propositions d'amélioration à travers la rédaction de rapports et comptes rendus,
- ↳ Analyser des contextes et situations réelles de travail pour mettre en œuvre des projets visant l'amélioration des conditions de travail et la promotion de la qualité de vie au travail au sein des collectivités,
- ↳ Conseiller, accompagner et émettre des avis spécifiques sur les projets et les documents rédigés par les collectivités en matière de SST (document unique, aménagements des locaux, thématiques spécifiques etc.),
- ↳ En cas d'urgence, proposer des mesures immédiates à l'Autorité Territoriale,
- ↳ Travailler en lien avec les instances CHSCT des collectivités : participer aux réunions, visites et enquêtes après accidents graves,
- ↳ Intervenir dans le cadre de l'exercice du droit de retrait pour danger grave et imminent.



ETABLISSEMENT :
CDG 13

N° de l'annonce :

Vous participerez également aux activités du service afin de :

- ↳ Assurer un soutien technique et réglementaire aux collectivités dans le cadre de la permanence téléphonique,
- ↳ Concevoir et animer des réunions, groupes de travail et des modules de sensibilisations/formations répondant aux besoins des collectivités,
- ↳ Participer et animer les réseaux de professionnels de la prévention,
- ↳ Proposer et créer des supports et outils d'information pour alimenter le site internet.

▲ PROFIL SOUHAITÉ

Titulaire d'un diplôme de niveau DUT/Licence ou équivalent : maîtrise des dispositions réglementaires et juridiques en matière de santé et sécurité au travail/ergonomie/analyse des situations de travail/psychologie du travail

Expérience professionnelle en adéquation avec le profil de poste et connaissances de l'environnement territorial appréciées (organisation de la prévention, rôle des acteurs, réglementation SST)

Sens du travail en équipe, rigueur, qualités rédactionnelles et relationnelles

Sens de l'analyse, de la synthèse

Maîtrise de la conduite et gestion de projets, suivi d'indicateurs

▲ CONDITIONS D'EXERCICE

- Emploi permanent à temps complet susceptible d'être ouvert aux agents contractuels sur le fondement du 2° de l'article 3-3 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,
- Déplacements hebdomadaires dans le département des Bouches-du-Rhône (permis B exigé),
- Horaires en fonction des activités et services visités,
- Interventions extérieures ponctuellement en milieux à risques,
- Moyens mis à disposition : EPI, téléphone professionnel, véhicule de service, ordinateur et logiciels professionnels,
- Participation et soutien ponctuels aux autres missions du Centre de Gestion (surveillance concours par exemple).

Rémunération statutaire + régime indemnitaire (RIFSEEP) + CNAS + Congés + RTT

Poste à pourvoir au plus tôt

▲ DESTINATAIRE DES CANDIDATURES

Envoyer lettre de motivation + CV sous la référence CDG/ARCH/2021 **au plus tard le 10 mars 2021**

à l'adresse postale :

CDG 13 - Service des Ressources Humaines
Boulevard de la Grande Thumine - CS 10439
13098 Aix-en-Provence Cedex 2

ou par mail à rh@cdg13.com